

GUIDE PRISE INSCRIPTIONS 2016/2017

A fournir au futurs adhérent :

- Une fiche d'inscription
- Une plaquette de la nouvelle saison
- Un règlement intérieur (ou simplement lui indiquer sur le panneau d'affichage)
- **Le fascicule FFME sur l'assurance (ne pas oublier !)**
 - les garanties de base à 11€ (responsabilité civile (3€) + garantie des personnes (8€)) sont déjà comprises avec la licence. **La personne ne peut refuser ces garanties, elles sont incluses dans l'adhésion VOL.**
 - Il y a 2 options à prendre **au moment de l'inscription** :
 - Une option pour la garantie des personnes à 3€ (base + : 11€ au lieu de 8€ pour la « base ») ou 10€ (base ++ : 18€ au lieu de 8€ pour la « base ») permet d'augmenter le capital versée en cas d'accident
 - D'autres options permettent de couvrir les risques liés au ski de piste, au VTT ou à la slackline/highline.
 - 3 autres options (IJ1, IJ2 et IJ3) permettent d'améliorer encore la couverture en cas d'accident. Le nouveau licencié peut les prendre lui même, indépendamment de l'inscription,
 - Des options spécifiques existent pour le ski de piste, le vtt, la slackline et highline, le trail

Ce que doit faire le futur adhérent :

- S'il s'inscrit pour les créneaux autonomes, prouver qu'il l'est réellement (brevet fédéral / passeport orange minimum, ou sinon passage obligatoire d'un test avec un initiateur du club).
- Remplir **LISIBLEMENT** et **ENTIEREMENT** sa fiche d'inscription:
 - La partie identité/coordonnées,
 - L'accusé d'information d'adhésion au contrat d'assurance FFME. Une des 3 cases « base », « base+ » ou « base++ » doit être cochée.
 - Le certificat médical de moins d'un an. Si certificat séparé, bien vérifier qu'il s'agit d'escalade et pour les compétiteurs, que **la pratique en compétition** y est mentionnée,
 - L'autorisation parentale et la fiche sanitaire pour les mineurs.
- **SIGNER** la partie identité/coordonnées + l'accusé FFME + éventuellement l'autorisation parentale
- Payer : espèce, chèque ou chèque vacances/sport ANCV. Chèque sport et/ou coupon sports pour les jeunes.

Ce que doit faire la personne qui prend l'inscription :

- **Vérifier les points précédents,**
- Remplir la partie grisée en bas de la fiche :
 - Indiquer son nom ou initiales, et celui de l'initiateur du club qui atteste de son autonomie en cas de test
 - Montant de la cotisation du nouvel adhérent (y ajouter éventuellement l'encadrement et les options assurances).
 - Montant et type du règlement:
 - Indiquer si la cotisation est payée par une autre personne (son nom)
 - Indiquer si règlement pour d'autres personnes (leur(s) nom(s))
 - Indiquer au dos du chèque le type d'inscription (adultes débutants, motivés, jeunes, abonnement...)
- **Si le dossier est complet :**
 - le mettre dans la pochette appropriée du classeur rouge.
 - Si encadrement, noter son nom dans la liste des inscrits aux cours. Pour les débutants adultes et les jeunes, on s'arrête dès que la liste est pleine (20 adultes par groupe, 20 jeunes par créneaux et 12 enfants).
- **Penser à vider régulièrement la pochette** et à remonter les fiches au local à Maurepas pour qu'elles puissent être enregistrées.

ON NE RECUPERE QUE LES INSCRIPTIONS COMPLETES. PAS D'ACCES AU MUR SANS INSCRIPTION. Préciser que le futur adhérent n'est pas enregistré FFME donc pas assuré tant que tous les documents ne sont pas fournis.

Les tarifs :

- Plein tarif à 95€.
- Tarif réduit à 85€:
 - Scolaires, étudiants,
 - Chômeurs,
 - 2^{ème} personne d'une même famille
 - Même adresse,
 - La première personne paye 95€ sauf si elle correspond au 2 points précédents.
- Tarif réduit à 75€:
 - 3^{ème} personne d'une même famille,
 - Inscription à partir du mois d'avril.
- Tarif réduit à 50€:
 - Handisport
- Personne déjà licencié dans un autre club d'un autre département : 50€. Pour les gens déjà licencié dans le département, à évaluer au cas par cas.
- Créneaux encadrés :
 - Adultes débutants (mardi 18h-20h, 2 groupes un mardi sur 2) : 20€
 - Perfectionnement (vendredi 18h00-20h00) : 50€
 - Jeunes : 20€ pour le créneau du mercredi (17h-19h) et/ou 20€ pour le samedi (11h30-13h)
 - Enfants (samedi 10h-11h30, 2 à 3 fois par mois) : 20€
 - Handisport (samedi 10h-11h30, 1 fois par mois) : 20€